

Conseil de développement du Val d'Adour Commission Education/jeunesse/petite enfance

Réunion du 16/09/03 en présence de Hélène Knoll et Sandrine Pradère (association Soleil), MMe Murat et Foucault (DDJS 65), Françoise Harf (DDJS 64), F. Martin coordonnatrice du CEL Marciac, N. Sirven Assistante sociale circonscription Vic-Bigorre, Sandra Fabien (FJEP Marciac), MM Sébie et Deleuze (club de rugby de Lembeye), Lucien Mondat (Communauté de communes de Lembeye), Sylvie Salabert (représentant Michel Chantre), Martine Mounet et Sandrine De Antoni (CCAS Garlin), Laurent Teulère et Jean-Bernard Cambayou (Communauté de communes Garlin).

Excusés : Ginette Deffès (CEL Vic Bigorre), Chantal Vacher (Com de com Hautes Vallées de Gascogne), Christophe Merrotto (association Pierre et Terre, 32).

1. Point sur la réflexion sur l'accompagnement scolaire

Un groupe de travail a été créé autour de Chantal Vacher (centre de loisirs Villecomtal) et des FRANCAS 32. Toute personne intéressée peut les contacter pour participer aux prochaines réunions de travail.

Contact :

**VACHER Chantal
Au Petit Moureu
32190 DEMU
Tél : 05 62 03 78 71**

2. L'appui technique aux projets éducatifs locaux par l'association SOLEIL

L'association SOLEIL a un agrément pour réaliser un travail d'enquête auprès des collectivités et associations locales sur l'accueil périscolaire. L'intervention de SOLEIL peut aller jusqu'à l'aide à la mise en place d'un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) comme pour l'expérience menée avec le SIVOS de Lahitte-Vidouze-Sombrun.

Un groupe de réflexion et de travail est constitué afin de permettre des échanges et le suivi du travail d'enquête sur l'accueil périscolaire dans le Val d'Adour: il se réunira **le 22 octobre à 14h à Lascazères au Centre de Loisirs**, afin de définir les objectifs et la méthodologie de ce projet. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Le but est de faire un état des lieux et d'améliorer le fonctionnement de l'accueil périscolaire en proposant des activités socioéducatives à l'enfant pour dépasser la simple « garderie ».

Au-delà des aspects techniques, les participants expliquent qu'au travers de leurs expériences respectives ils ont pu se rendre compte que la réussite des initiatives pour l'enfance (telles que les projets éducatifs locaux) reposait sur la concertation et la mobilisation en amont des parents et associations.

3. La mobilisation des associations sportives

L'Etoile Sportive Lembéjoise (rugby) est le seul club sportif présent à la réunion. Ses bénévoles manifestent leur intérêt pour la démarche Pays mais demande un temps pour mieux l'appréhender.

La commission éducation enfance jeunesse a exprimé le souhait lors des dernières réunions que les associations sportives soient associées à la réflexion sur la mobilisation citoyenne des jeunes.

Rosemonde Cathala, référent de sous-commission Sport, avait souhaité un rapprochement avec la commission Education/Jeunesse/Petite enfance pour travailler sur des thèmes communs. Ce travail est en suspens puisque Mme Cathala ne peut plus assumer son rôle de référent de la commission sport. H Knoll lance donc un appel à toute personne souhaitant assumer cette fonction.

Il est prévu lors de la prochaine réunion de la commission Education/jeunesse/petite enfance de convier les clubs sportifs du Val d'Adour afin de travailler sur les thèmes identifiés lors de la dernière réunion de la sous-commission Sport :

- Définir une politique sportive pour le Pays Val d'Adour : des participants ont évoqué le thème de l'accessibilité au sport pour les enfants les plus défavorisés
- La mise en place d'une manifestation sportive type « fête du sport en Val d'Adour »
- Le statut du bénévole et plus largement la formation des dirigeants associatifs pour une meilleure prise en compte de leurs responsabilités notamment dans l'organisation de manifestations et la gestion des associations.

Sur ce dernier sujet, des participants listent les différents soutiens à la disposition des associations tels que les formations de l'association Rivages (collectif d'associations du Val d'Adour), le guide du dirigeant sportif aquitaine de la Jeunesse et Sport Aquitaine ou les Lieux Ressource Départementaux (Profession Sport 65 ; un en création dans les Pyrénées-Atlantiques).

Infos complémentaires :

Les formations proposées par le collectif RIVAGES sont ouvertes à toutes les associations du VA à la demande expresse des élus du GIPDL.

Le calendrier a été fixé le 17 septembre les modules prévus sur le document donné lors de la réunion se dérouleront à ARTAGNAN (près de Vic Bigorre):

- **Institutions publiques et politiques territoriales** : jeudi 16 octobre de 9h30 à 17h
- **Montage et conduite de projets d'associations dans une perspective de développement local** : Mardi 4 novembre et jeudi 6 novembre
- **Régime juridique et comptabilité associative** : Lundi 17 novembre, lundi 24 novembre, lundi 1 décembre, lundi 8 décembre.
- **Découverte et familiarisation de l'ordinateur et de l'informatique** Jeudi 23 et 30 octobre
- **Perfectionnement aux outils et logiciels courants** : Jeudi 6 et 13 novembre
- **Conception d'un site internet** : Jeudi 20 et 27 novembre

Contact :

**Claire DUPOUY, Association RIVAGES,
Maison des Associations,
65500 ARTAGNAN.**

Tél : 05 62 31 88 59, Courriel : rivages@val-adour.com

4. Les attentes des participants à la réunion

- les représentants des centres de Loisirs de Garlin et Diusse font part de leur désir d'intégrer le réseau des centres de loisirs du Val d'Adour. Il leur est proposé de prendre connaissance des projets mis en place par les différentes structures membres du réseau (cf. fiches Leader +) et de rencontrer ces structures afin de mettre en place leur propre projet.

- Mme Sirven souhaiterait travailler sur l'accès au sport et aux activités socio éducatives pour les enfants les plus défavorisés, elle souhaite également que les parents soient associés dans la mise en place des projets éducatifs locaux.
- Mme Harf souhaite qu'un réseau des animateurs de Contrat Educatif Locaux permette à chacun d'apporter ses connaissances spécifiques et de rompre ainsi l'isolement des animateurs.
- Mme Murat explique que la JS65 travaille sur la coordination des CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité- collaboration JS et CAF) avec les CEL et que le Pays du Val d'Adour est un bon territoire d'expérimentation.

La Commission propose de se retrouver le jeudi 6 novembre à Plaisance du Gers à 18 h pour sa prochaine réunion.

Ordre du jour :

- 1. Mise en place d'un groupe de travail sur les pratiques sportives en Val d'Adour,***
- 2. Examen des fiches projets qui feront l'objet d'une demande de financement dans le cadre du programme leader +,***
- 3. Présentation du travail sur l'accompagnement à la scolarité en VA***
- 4. Point sur le projet appui technique aux projets éducatifs locaux***